



- LEGENDE:**
- Délimitation du PAP
 - - - - - Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - Lot projeté
 - Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - Espace vert privé
 - Espace vert privé sur annexe souterraine / rez-de-jardin
 - Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - Aligement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - Limites de surfaces constructibles pour étage en retrait
 - Servitude de passage publique et infrastructures
 - Zone hauteur spécifique
 - N.V. RDC Le niveau RDC est donné à titre indicatif
 - H.C.max. Hauteur corniche maximum
 - N.C.max. Niveau corniche maximum
 - POS Plan d'occupation du sol

Référence: 17.764.216
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation du: 05.05.2017
 Le Ministre de l'Intérieur
 [Signature]
 [Signature]

Plan: PAP QE KIR-Parc
 Partie graphique
 Echelle: 1/1.000
 Date: Mai 2016

FONDS KIRCHBERG
 4, rue Esmerle
 L-1599 Luxembourg
 www.fonds-kirchberg.lu
 Tél: (+352) 20 43 43 10
 Fax: (+352) 20 43 43 40
 info@fonds-kirchberg.lu

LOT COQUE
H.C.max. = POS

LOT EEL 1
H.C.max. = POS

LOT UNI
H.C.max. = POS

LOT CPE
H.C.max. = POS

